et Darras. M. Glorieux est élu secrétaire pour la séance et celle qui aura lieu mardi prochain.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour comprend :

1° *Dépenses relatives à la catastrophe du 22 juin.* — Les frais nécessités par les premiers secours et les funérailles des victimes ne sont pas encore parfaitement établis : M. le maire demande un crédit provisoire de 5,000 fr. pour couvrir ces dépenses, et un autre crédit de 5,000 fr. à verser entre les mains du trésorier du comité chargé de centraliser les souscriptions. — Ces crédits sont accordés sans discussion.

Sur la demande de M. Dewyn, M. Glorieux donne le résultat détaillé des quêtes et recettes diverses versées à la commission municipale jointe au comité de secours aux blessés : ces recettes s'élèvent, ensemble, à 71,007 fr. 78. — Le conseil donne acte de la communication et remercie la commission.

2° *Fête du 14 juillet.* — La municipalité expose que sa première impression, sous le coup de la terrible catastrophe, avait été de renoncer, pour cette année, à la célébration de la fête nationale, sauf à paveiser les établissements publics. — Mais plusieurs membres ont fait valoir que, eu égard à son caractère, la fête ne serait pas incompatible avec le deuil actuel. L'administration s'en rapporte donc à la sagesse du conseil, tout en priant la commission, qui serait chargée de l'organisation de la fête nationale, de s'inspirer de la réserve que comporte la situation.

Le conseil décide que la fête aura lieu et une commission de sept membre est nommée : elle se compose de MM. Lehoucq, Marmarché, Honoré Dhalluin, Dron, Dassauvages, Graux et Dehaisnes.

3° *Compagnie des tramways.* — La nomination de trois membres du conseil municipal, appelés à former, avec trois conseillers de Roubaix, une commission intercommunale chargée de prendre les mesures nécessitées par la faillite de cette compagnie est remise au mardi 7 juillet.

4° *Crédit relatif aux expériences à faire pour l'épuration des eaux de l'Espierre.* — D'une lettre du préfet du Nord, il résulte que le gouvernement belge se propose de supprimer le barrage dès que l'on aura pris les mesures nécessaires pour épurer les eaux. Cette question intéresse autant nos voisins de Roubaix que nous : la part incombant à la ville de Tourcoing sur les dépenses, dont il est donné détail, à faire pour la continuation des études et de nouvelles expériences, est de 1,800 fr. Ce crédit est voté.

5° *Traitement à Berck-sur-Mer, de deux scrofuleux.* — La municipalité avait demandé deux bourses départementales, qui avaient été refusées. En conséquence, le conseil vote un crédit de 500 francs pour le traitement, à l'hôpital de Berck, de Henri Havez et Edouard Poupart.

6° *Dénominations à donner à diverses rues.* — Les propositions relatives aux dénominations à donner à diverses rues du Blanc-Seau, à une nouvelle dénomination de la rue Borgne, au nom de M. Jules Mathon et à celui de l'amiral Courbet à donner à des rues de la ville, sont renvoyées à la commission de la voirie, qui entendra M. Dupont-Chopart, sur sa demande, en ce qui concerne le Blanc-Seau.

7° *Lettre de M. Lockroy.* — M. le maire lit une lettre de M. Lockroy, par laquelle le député de Paris remercie le conseil du témoignage de sympathie qu'il a donné, à l'occasion de la mort de Victor Hugo. Dont acte.

8° *Passerelle à établir au passage à niveau du Tilleul.* — La Compagnie du chemin de fer du Nord étudie le projet, mais attend l'établissement de la ligne d'Armentières pour y donner suite. Comme, en tous cas, la ligne d'Armentières n'aura pas à passer au Tilleul, ce n'est là qu'un prétexte. Le conseil doit demander à ce que le préfet insiste, auprès de la Compagnie, afin d'obtenir promptement gain de cause. A ce propos, M. Dewyn fait très judicieusement remarquer que la barrière du Tilleul est beaucoup trop étroite, eu égard à la grande circulation de voitures et de piétons. L'administration s'occupera de la question.

9° *Remaniement de la chaussée du chemin d'intérêt commun de Tourcoing à Leers.* — Ce travail, jugé nécessaire par les agents-voyers, amènera une dépense de 3,000 fr. Sur cette somme, un contingent de 321.60 est à la charge de la ville. — Le crédit est voté. (*A suivre*).

Fête aérostatique. — Malgré les fêtes qui avaient lieu de tous côtés, une foule de spectateurs assistaient, hier après-midi, dans le jardin du Casino, aux apprêts d'une double ascension organisée par notre excellente *Société des Vingt* au bénéfice des victimes de la catastrophe.

La bienfaisance, d'une part, et de l'autre, l'intérêt que présente le départ simultané de deux ballons, ce qui est assez rare, pensons-nous, rendaient cette fête très attrayante : nous espérons que les malheureux en auront pu tirer profit, grâce au produit des entrées et des quêtes.

Après le lâcher de quelques petits ballons pilotes, M. Urbain Masurel prend place dans la nacelle du plus petit des aérostats, cubant, nous dit on, 350 mètres cubes : le plus grand est monté par M. Hoche, aéronaute de Calais, MM. Desrousseaux et Morel et un amateur calaisien.

A 6 heures et demie, au commandement de : Lâchez tout, le ballon de M. Masurel s'élève et atteint rapidement une altitude de 1,000 à 1,500 mètres. L'autre le suit à quelques minutes d'intervalle et monte majestueusement, aux applaudissements de tous les spectateurs. A une hauteur de 3 à 400 mètres, des pigeons sont lâchés de la nacelle et le magnifique aérostat plane longtemps au-dessus de la ville.

Les ballons ont pris tous deux la direction du sud; ils pourront donc atterrir en France. Bravo pour nos courageux aéronautes, et nos meilleures félicitations à la société des *Vingt*, dont les fêtes réussissent toujours si bien.

Nous devons aussi des remerciements à la *Fanfare du Blanc-Seau*, pour le concours si obligeant et si désintéressé qu'elle a bien voulu prêter à cette fête.

— On nous annonce que les deux ballons, partis hier de Tourcoing, ont atterré à huit heures du soir, sans accident, à Cappelle (Nord), au hameau de Hautefois, et à 350 mètres l'un de l'autre.

Le plus petit a été immédiatement dégonflé.

L'autre, maintenu debout, a été conduit dans la propriété de M. Darras, d'où il doit repartir ce matin.

P. S. — Nous avons omis, dans notre compte-rendu d'hier, d'indiquer le cubage de la *Ville de Tourcoing*, le plus grand des deux ballons; il est de 1200 mètres. Voilà notre oubli réparé.

Attaque nocturne. — Hier, vers onze heures du soir, M. Debrabant, rue de Gand, a été assailli sur la route de Risquons-Tout, par trois ou quatre individus qu'il ne connaît pas, et qui lui ont fait de sérieuses blessures : il a la jambe fracturée au-dessus du genou. Les auteurs de cette brutale agression sont vivement recherchés.

C'était hier le jour aux enfants égarés : c'est d'abord un petit garçon de 5 ans, Albert Carette, dont les parents habitent rue des Poutrains, 101; il était habillé de gris. — M. Edouard Dujardin, rue du Tilleul, 8, est aussi venu déclarer que son frère Louis, âgé de 4 ans, s'était perdu : l'enfant porte une petite robe et un tablier bleus. — Enfin Eugène Floria, 8 ans 1/2, demeurant rue de Tourcoing, 42, à Roubaix, s'est aussi égaré.

Deux agents de police ont dû ramener au poste, hier soir, une de ces malheureuses que la funeste passion de l'ivrognerie avilit au dernier point : c'est la veuve Delestré, rue du Nord.

Chronique du tir. — Jeudi 3 courant, il y avait réunion de la commission des *Carabiniers Tourquennois*.

La question à l'ordre du jour était : un concours trimestriel. La commission a décidé que, pour ne gêner en rien le concours international des *Carabiniers de la Nouvelle-Aventure*, qui se termine le 20 juillet, l'ouverture du concours trimestriel, auquel une somme de 225 francs serait affectée, ne serait que le 19 juillet, pour se terminer en septembre.

M. Tack ayant rendu compte de la réunion qui avait eu lieu, la veille et de la décision prise par les présidents des sociétés de tir, de l'abandon du subside du 14 juillet, la commission a décidé qu'une somme de 75 francs serait prélevée sur la caisse et affectée à l'achat de médailles qui seraient tirées entre les sociétaires le jour de la fête nationale.

— Nous apprenons que la Compagnie d'assurances le *Soleil*, vient d'adresser à la société des Carabiniers Tourquennois, par l'entremise de M. Julien Tack, son président, une médaille en vermeil grand module, en reconnaissance des bons offices que cette société a rendus lors de l'incendie de la maison Meyer, Grande-Place, le 7 mai dernier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — *Séance du 5 juillet 1885.* — Somme versée à Tourcoing, par 140 déposants, dont 21 nouveaux, fr. 18.141.09. Somme versée à Halluin, par 3 déposants, dont 1 nouveau, 1.550 — Somme versée à Linselles, par 7 déposants, dont 2 nouveaux, 5,379. — Somme versée à Roncq, par 5 déposants, dont 0 nouveaux, 1.350. — Somme versée à Bondues, par 1 déposant dont 0 nouveaux, 100 ». — Somme versée à Bousbecque, par 1 déposant dont 0 nouveau, 1,600. — Total des recettes de la semaine : 28,091.

Remboursements : A Tourcoing, à 34 déposants, fr. 16.938 29. — A Halluin, à 2 déposants, 1719 08 — A Linselles, à 4 déposants, 5 261 58. — A Roncq, 2 déposants, 0.120 00. — A Bondues, à 1 déposant, 600.00. — A Bousbecque, à 0 déposants, 0.000 00. — Total des remboursements de la semaine : fr. 24.638. 95.

Administrateurs du mois de juillet 1885 — A Tourcoing, MM. F. Masurel-Jonglez et Gaspard Desurmont — A Halluin, M. L. Odou. — A Linselles, M. H. Dumortier. — A Roncq, M. J. Manessier. — A Bondues, M. A. Follet. — A Bousbecque, M. Dalle Lérotx.

Le caissier, A. FAILLARD.

LILLE

Souscription pour l'œuvre des écoles catholiques dans les paroisses pauvres de Lille.

La troisième liste a produit 9,020 francs, les listes précédentes 81,000 francs. Ensemble 9,0030 francs.

Mort du colonel Simon. — Lundi matin, une terrible nouvelle arrivait à la gendarmerie : le colonel Simon était tué. Un écart de son cheval l'avait précipité sur la tête, la mort avait été presque instantanée. Le colonel Simon était très bon cavalier et montait tous les matins sa bête, assez ombrageuse. Lundi, il faisait sa promenade habituelle, suivi de quelques gendarmes promenant leurs chevaux. Arrivé près de la passerelle à la porte de Dunkerque, le cheval fit un écart et le colonel fut jeté à bas. Le crâne était ouvert, le sang coulait à flots. Les gendarmes se précipitèrent à son secours et le transportèrent sur le gazon, pendant que d'autres couraient à la citadelle prévenir le médecin en chef, qui passait la visite quotidienne. Celui-ci arriva aussitôt et ordonna le transport sur une civière. Le colonel était sans connaissance ; un souffle sortait péniblement de sa poitrine. Quelques moments après, il expirait. Le colonel Simon, Louis-Amédée, était né le 1er janvier 1831.

La délation opportuniste. — Certains journaux opportunistes se livrent, depuis quelque temps, à une bien sale besogne. Ils ont des espions dans toutes les communes, chargés de surveiller les fonctionnaires et ils dénoncent à leurs supérieurs hiérarchiques, ceux dont le zèle n'est pas assez fort pour faire de la propagande électorale. L'opportuniste, qui crie bien haut que sous la République, *tout le monde est libre de ses opinions*, ne met certes pas cette maxime en pratique ; il veut *des esclaves*. L'avenir lui démontrera que l'audace et la violence n'ont pas longtemps raison de peuple français.

Les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais

Les charbonniers du Nord et du Pas-de-Calais, dit l'*Echo des mines et de la métallurgie*, se plaignent de ce qu'il leur est impossible d'obtenir des Compagnies des tarifs qui leur permettent de lutter sérieusement en Italie. Ils font remarquer que les mines de la Rhûr et celles du Pas-de-Calais sont à peu près équidistantes de Turin et de Milan, où les premières envoient leurs produits par la voie du Saint-Gothard, avec une traction difficile et coûteuse. Les conditions, sous ce rapport, seraient à l'avantage des chemins de fer français ; mais leurs tarifs formeraient un obstacle absolu à l'établissement des relations avec le nord de l'Italie.

NORD

Hellemmes. — M. Vanacker, curé d'Hellemmes, célébrait dimanche, ses noces d'or de sacerdoce.

Le village était entièrement pavoisé, des chaînes de verdure et des inscriptions étaient placées sur les façades. M. le curé s'est dirigé vers la mairie, où M. Cassel lui a présenté les vœux de toute la population.

Une procession s'est alors formée pour se rendre à l'église. Après la messe, des vins d'honneur ont été offerts à la mairie. Les sociétés chorales ont prêté leur concours à cette belle fête, qui restera dans le souvenir des habitants d'Hellemmes.

Le pèlerinage de Dunkerque. — C'est aujourd'hui, lundi, qu'a lieu le grand pèlerinage à Notre-Dame-des-Dunes, présidé par Mgr Hasley, archevêque de Cambrai.

Depuis samedi, les principales rues sont décorées, des drapeaux et des oriflammes paveisent *les façades des maisons; des arcs-de-triomphe ont* été dressés sur tous les points de la ville. La rue de la Grille se distingue entre toutes par la richesse *et le goût de ses décorations.*

A quelques pas de là, les pêcheurs ont orné une fausse porte avec beaucoup de cachet et d'originalité. On s'est exclusivement servi d'engins de pêche : des tennes superposées forment les deux colonnes latérales. Le dôme est fait de filets de pêche. Une ancre, une boussole, un mât, des rames, des bouées de sauvetage, des fanaux sont disposés tout autour.

On sait que Notre-Dame-des-Dunes est particulièrement vénérée par les marins. Aussi, tout le monde maritime est-il sur pied, et se prépare-t-il à assister en corps à ce pèlerinage.

Hier dimanche, Dunkerque présentait, du reste, la plus grande animation. Une foule compacte remplissait toutes les rues.

A quatre heures, Mgr Hasley a été reçu solennellement à la gare par le clergé de Dunkerque, les députations des paroisses, et les différentes œuvres de la ville.

L'archevêque s'est rendu processionnellement à l'église St-Eloi, au milieu d'une foule énorme.

A cinq heures, a eu lieu un salut solennel, puis ont commencé, au presbytère, les réceptions officielles.

Aujourd'hui, lundi, des messes de pèlerinage seront célébrées à l'église Saint-Eloi, pour les nombreux pèlerins qui doivent arriver de tous les points des diocèses de Cambrai et d'Arras.

L'église St-Eloi est magnifiquement ornée ; la statue de Notre-Dame-des-Dunes, la Madone tant vénérée de nos marins est placée sous un dais d'une grande richesse, au-dessus du chœur.

Plus de 300 artistes interpréteront les œuvres de nos grands maîtres religieux, à la messe pontificale, sous la direction de M. Alexis Hullein, le sympathique directeur du grand orphéon, *les Enfants de Jean-Bart.*

A onze heures, la messe solennelle sera chantée en plein air, sur l'Esplanade du Hâvre.

A trois heures, aura lieu une procession à Notre-Dame-des-Dunes ; puis Mgr Hasley et les évêques qui l'accompagneront, béniront la mer. Après le salut, la statue de Notre-Dame-des-Dunes, reprendra possession de son sanctuaire, accompagnée de NN. SS. les évêques.

— L'individu qui a tenté de se donner la mort dans le square Jacobreu est un ouvrier typographe de Meaux. Il est marié et père de 3 enfants; il y a environ six semaines qu'il a quitté son domicile et il se nomme Thimoléon.

Hazebrouck. — Nous avons parlé de l'arrivée, en notre ville, de Mgr Hasley ; ajoutons quelques détails complémentaires :

Monseigneur a reçu, vers midi, les autorités civiles.

Dans l'après-dîner, Sa Grandeur est allé visiter les travaux de la nouvelle église, au quartier du *Nouveau-Monde*, puis a rendu ses visites.

A huit heures du soir, la musique municipale a donné une sérénade. Mgr Hasley écouta avec plaisir plusieurs des plus jolis morceaux et adressa aux musiciens quelques bonnes paroles.

Dès la chute du jour, la majeure partie des habitations du centre de la ville furent illuminées ; les plus remarquées furent celles de MM. Masziet, sénateur, le doyen, les vicaires, Vandewalle, Beck, etc., etc. L'Hôtel-de-Ville était merveilleux, mais ce qui attirait surtout la foule, c'était la décoration de la grande rue de l'Eglise ; le coup d'œil était vraiment féerique.

Durant toute la soirée, Monseigneur a parcouru les rues de notre ville, recueillant partout les marques d'un vif respect et d'un profond attachement.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 juillet. — Augustine Ouvry, rue des Anges, 60. — Angèle Verstraete, rue de Lannoy, fort Desprez, 40. — Gaston Krabansky, rue d'Alsace, 14. — Octavie Clarisse, rue des Longues-Haies, cour Decaux, 4. — Arthur Boudry, rue d'Alma, fort Fraser, 113. — Henri Bouscart, Grande-Rue, fort Mullier. — Maria Delecouillerie, rue de Maubeuge, maisons Loridant, 13. — Germaine Deforest, rue Saint-Jean, 25. — Marie Lejeune, rue des Anges, cour Méaux, 2.

PROCLAMATIONS DE MARIAGES du 5 juillet. — Entre : Jean Haspel, 31 ans, peigneur et Florine Catoire, 25 ans, peigneuse. — Emile Ejoi, 21 ans, sans profession et Léonie Lecomte, 20 ans, sans profession. — Louis Delevoye, 26 ans, cordier et Marie Robert, 24 ans, tailleuse. — Louis Florin, 38 ans, tourneur en fer et Louise Meurin, 28 ans, dame bobineuse. — Pierre Demeh, 27 ans, tissérand et Marie Zegnerert, 24 ans, rattacheuse. — Edouard Dansset, 26 ans, tissérand et Laure Bonte, 21 ans, peigneuse. — Alfred Liévin, 27 ans, tourneur en fer, et Aurélie Lefebvre, 22 ans, rattacheuse. — Théophile Vanoobergem, 26 ans, marchand de charbon et Julie Coornaert, 36 ans, cuisinière. — Joseph Legaise, 21 ans, tissérand et Elise Leire, 21 ans, tisserande. — Florimond Billemont, 26 ans, employé de commerce et Adèle Nafteur, 26 ans, visiteuse. — Hyppolite Nafteur, 28 ans, agent d'assurances et Eugénie Lemaine, 26 ans, couturière. — Gustave Defrenne, 19 ans, plafonneur et Marie Debarre, 19 ans, journalière. — Prosper Hespel, 22 ans, jardinier et Marie Demeis, 23 ans, journalière. — Charles Vanacker, 23 ans, chaudronnier et Anne Vignelle, 23 ans, journalière. — Jules Duriez, 33 ans, fileur et Aglore Cailleau, 30 ans, servante. — Ernest Declercq, 29 ans, plombier et Eulalie Carpentier, 29 ans, étirageuse. — Victor Bouzin, 22 ans, journalier et Céline Désir, 23 ans, servante. — Charles Dubrunfaut, 33 ans, jardinier et Adéline Delcroye, 25 ans, cuisinière. — Emile Bourgois, 40 ans, cordonnier et Philomène Jouville, 39 ans, journalière. — Gustave Isebaert, 39 ans, forgeron et Rosalie Beels, 39 ans, ouvrière. — Constantin Desnpré, 25 ans, rattacheur et Albine Polfliet, 21 ans, soigneuse. — François Vandaele, 27 ans, fileur et Eléonore Calléna, 18 ans rattacheuse. — Julien Petit, 26 ans, tailleur d'habits et Mélanie Vandemeulebraeke, 21 ans, servante. — Henri Dercubair, 22 ans, cordonnier et Marie Nieuwegerts, 18 ans, bambrocheuse. — Jules Turpin, 27 ans, trieur et Julienne Quis, 24 ans, bobineuse. — Charles Dudick, 41 ans, tissérand et Orélie Vanhasbrouck, 38 ans, couturière. — Julien Flévet, 27 ans, menuisier et Célina Vantyghem, 26 ans, journalière. — Arthur Leperoq, 31 ans, menuisier et Anna Capon, 26 ans, repasseuse. — Charles Desrousseaux, 25 ans, trieur et Zélie Delmotte, 24 ans, retordeuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 juillet. — Marceaux Cappaert, 5 mois, rue de Mouveaux. — Jules Desurmont, 1 mois, rue d'Alsace, 51. — Virginie Delpompidor, 34 ans, ménagère, rue des Fossés, 72. — Julie Scache, 36 ans, ménagère, rue d'Espagne, 11.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 juillet. — Marie Lemain, rue des Poutrains. — Elise Devliègher, à l'Epinette — Auguste Leman, à la Bourgogne. — Alphonse Cordy, au Brun-Pain. — Eléonore Dergeke, au pont de Neuville.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 juillet. — Jean-Baptiste Billiard, 9 ans 6 mois, à l'Hôpital-Civil.

[redacted]

Convois funèbres et Obits

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 7 juillet 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Guillaume DUQUESNOY, veufon premières noces de Dame Adèle HÉLIN, épouse de Dame Adèle COCHETEUX, décédé à Roubaix, le 29 mai 1885, à l'âge de 59 ans, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 juillet 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie-Joséphe DUHAMEL, épouse de Monsieur Louis DESURMONT, décédée à Roubaix, le 5 juin 1885, à l'âge de 75 ans 11 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 juillet 1885, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Joseph CHIEUS, veuf de Dame Léocadie-Hyacinthe DESOBRIE, décédé à Roubaix, le 10 juin 1884, dans sa 80e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 7 juillet 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Félicité-Charlotte-Rose SELOSSE, veuve de Monsieur Louis-Jean-Baptiste DESBOUVRIE, décédée à Roubaix, le 7 juillet 1884, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 8 juillet 1884, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Hubertine-Hermance-Henriette DAMIENS-D'HEBECOURT, veuve de Monsieur Désiré SURBAYROLES, décédée subitement à Roubaix, le 5 juillet 1884, dans sa 83e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Ville de Verviers. — Conditionnement public des matières textiles. Consignations. — Magasinage des marchandises.

FAITS DIVERS

Le drame de Bois-de-Colombes. — Un sieur Albert Vallin avait acheté, il y a dix-huit mois, au prix de 60,000 fr., un établissement de bains. Ses affaires ne prospérèrent pas et, ces jours derniers, il se trouva saisi, prêt à être vendu, et, par suite, obligé de déposer son bilan.

Dans ces circonstances, M. Mousson, l'ancien propriétaire, crut devoir intervenir. Etant principal créancier, il se rendit avec son débiteur chez l'huissier, afin d'arrêter les poursuites. Mais le dossier était déjà chez le commissaire-priseur. On y alla. Il fut convenu que la vente n'aurait pas lieu et que la faillite serait évitée.

Tout paraissait donc arrangé, lorsque, hier, par suite d'un malentendu, M. Petit, l'huissier, et M. Piquet, le commissaire-priseur, arrivèrent chez M. Vallin pour procéder à la vente. Furieux, M. Vallin prit un revolver et courut chez M. Mousson, pour lui demander une explication. Celui-ci l'ayant assez mal reçu, Vallin lui tira trois coups de revolver.

M. Mousson a été atteint au bras et à la cuisse droite. Vallin a été arrêté.

Les dévaliseurs de cochers. — Ce matin, vers quatre heures, les employés de l'octroi faisant leur ronde le long des fortifications ont remarqué près de la porte de Versailles, à Paris, sur la route conduisant à Issy, un fiacre abandonné dont le cheval avait disparu.

Ces employés, s'étant approchés, ont remarqué qu'un homme gisait au fond de cette voiture, dont les portières étaient fermées par une chaîne intérieure.

En brisant une vitre, on est parvenu à ouvrir les portières et on a retiré le malheureux cocher qui était fortement bâillonné avec un cache nez et qui portait plusieurs blessures à la tête.

Les soins qui lui ont été prodigués sont parvenus à le ranimer et, après avoir déclaré qu'il se nommait Jean Bisson, âgé de trente-huit ans, il a raconté ce qui suit :

Vers une heure du matin il rentrait dans Paris ramenant son cheval au pas et lui-même sommeillait un peu, quand soudain trois malfaiteurs s'étaient élancés vers lui, et pendant que l'un tenait le cheval par la bride, les deux autres cherchaient à le jeter à bras de son siège; il s'était défendu, et une fois déjà avait pu appeler au secours, quand il avait senti un formidable coup de canne plombée lui tomber sur la tête; il avait perdu connaissance à ce moment, et ne savait pas ce qui s'était passé après.

Ce qu'il a pu toutefois constater, c'est que la sacoche dans laquelle il mettait son argent et qui contenait une quarantaine de francs avait disparu ainsi que son cheval et les bandits.

Une information est commencée sur cette étrange et audacieuse agression.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

Election sénatoriale des Côtes-du-Nord

Inscrits : 1.276. — Votants : 1.269

M. Le Provost de Launay, conservateur. 762 Elu.
M. Armez, député, républicain. . . . 503
Voix perdues 4

Il s'agissait de remplacer M. H. de Champagny, sénateur conservateur, décédé.

M. H. de Champagny avait été élu le 30 janvier 1876, et réélu le 25 janvier dernier, par 742 voix, en tête de la liste conservatrice, qui a passé tout entière. M. Armez, qui venait en tête de la liste républicaine, avait obtenu 560 voix. Il en a eu, cette fois, 57 de moins.

Une question

Paris, 6 juillet. — On prie le *Figaro* de poser cette question à qui de droit :

Est-il vrai que le gouvernement, pour attendre le grand emprunt qui ne sera discuté par la nouvelle Chambre qu'après les vacances de janvier, essayerait de trouver de l'argent auprès de financiers anglais ?

Est-il vrai que cette affaire soit menée par un individu de nationalité étrangère, qui est parti ces jours-ci pour Londres, et dont le séjour à l'hôtel a été payé par deux de nos ministres ?

Conférence de M. Pouyer-Quertier à Coulommiers

Coulommiers, 6 juillet. — Continuant le cours de ses conférences sur l'agriculture, M. Pouyer-Quertier a prononcé un grand discours ici, hier.

L'orateur, après avoir critiqué le renouvellement des traités de commerce, a déclaré que le droit de 3 francs sur les céréales, proposé par M. Méline, était une bonne chose, et il a adressé à celui-ci tous ses compliments; toutefois, il estime ce droit bien insuffisant encore.

M. Pouyer-Quertier a dit en substance, pour terminer, qu'il comptait que la Chambre future saurait défendre notre industrie agricole et lui donner de justes compensations des charges qui pèsent sur elle.

De vifs applaudissements ont accueilli ce discours.

Le général Thibaudin

Paris, 6 juillet. — M. le général Thibaudin vient de faire savoir à M. le ministre de la guerre, qu'il ne serait pas candidat, lors des prochaines élections, dans la Nièvre.

L'orage d'hier

Versailles, 6 juillet. — Un orage d'une violence extrême a éclaté à Versailles. La foudre est tombée sur les arbres du grand parc et du Trianon, où se trouvaient 20,000 personnes qui assistaient aux grandes eaux ; malgré la panique, on n'a aucun *accident à signaler.*

Au Pas-des-Lanciers

Marseille, 6 juillet. — Cent douze malades sont arrivés hier du camp du Pas-des-Lanciers.

Le général Coiffé, très ému de la situation et inquiet du nombre croissant des malades, a fait évacuer, sur trois points différents, la partie la plus éprouvée du camp, comprenant le 62e, le 63e et le 123e de ligne.

On a installé trois campements provisoires : l'un près de la gare, un autre dans la plaine Marignane, et le troisième dans la plaine de Vitrolles.

On attribue cette espèce d'épidémie à l'eau de la source Marignane qui alimente seule le camp ; cette eau est beaucoup trop froide : les soldats en buvaient immodérément, s'y plongeaient en plein soleil, jusqu'à la ceinture pour laver leur linge.

Sur l'ordre du général de Colomb, commandant du 15e corps d'armée, le 40e de ligne, caserné à la caserne St-Charles, a envoyé un bataillon à la caserne St-Victor.

Le 7e bataillon de chasseurs à pied va demain matin camper au château du Rouet, sur le champ de manœuvre; on aura, de cette façon, à la caserne St-Charles, assez de place pour recevoir les malades du camp du Pas-des-Lanciers et les blessés du Tonkin, attendus incessamment.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La situation au Tonkin

Paris, 6 juillet. — Les dépêches du général de Courcy, que le général Campenon lira au début de la séance, disent que les Annamites furent repoussés avec pertes de 12 à 1500 hommes. Les Français ont eu 60 morts ou blessés; ils sont entièrement maîtres de la citadelle, contenant un millier de pièces de canon.

Le général de Courcy assure qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir. Des renforts ont été envoyés de Haïphong pour parer à toute éventualité.

Au sujet de ce guet-apens, le *Figaro* écrit :

« Les assaillants ont été repoussés. La dépêche qui annonce ce fait est d'une gravité exceptionnelle, car le général se verra contraint » d'entreprendre une véritable campagne dans » l'Annam pour avoir raison de tant de perfidie et pour établir solidement le protectorat » constamment menacé par la mauvaise foi » insigne de la cour de Hué.

. . . . . .

» Ce fait vient à point pour que le débat qui » s'engage aujourd'hui sur les affaires de Chine, » à l'occasion de la ratification du traité de » Tientsin, soit complet.

» L'Orient nous ménage encore plus d'une » surprise; il faut s'y attendre et s'y préparer. »

Avant de mourir, l'amiral Courbet avait prédit que des complications nouvelles nous attendaient à Hué.

Les travaux du Bosphore

Londres, 6 juillet. — Le *Times* dit qu'à Constantinople les travaux de défense du Bosphore ont été suspendus par suite de la conviction que tout danger de conflit anglo-russe était écarté.

Les troupes chinoises en Corée

Londres, 6 juillet. — Le *Standard* a reçu une dépêche de Shanghaï disant que les Chinois alarmés des desseins de la Russie sur la Corée, concentrent leurs troupes près de Vladivostok. Une escadre a été envoyée pour surveiller la côte coréenne.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Présidence de M. FLOQUET.

Séance du lundi 6 juillet 1885.

Le général Campenon donne lecture des dépêches du général de Courcy rendant compte des événements de Hué.

Il ajoute que nous avons au Tonkin 35,000 hommes dont 30,000 disponibles.

Le Parlement, dit-il, peut être rassuré sur la situation, il sera, d'ailleurs, tenu au courant des événements. (Applaudissements à droite).

Une voix à droite. — Nous ne sommes pas accoutumés à cette franchise.

Mgr Freppel demande l'ajournement de la discussion du traité, en présence des graves nouvelles de Hué. La Chambre n'est pas en mesure de discuter. Il importe de savoir d'abord si la cour de Hué a trempé dans le guet apens contre le général de Courcy.

M. de Freycinet combat l'ajournement. Le traité, dit-il, a été signé avec la Chine et non avec l'Annam.

Le seul sentiment que doive éprouver la Chambre, c'est la satisfaction pour la belle conduite de nos troupes.

L'ajournement est repoussé.

Mgr Freppel fait l'apologie de la politique coloniale.

Il demande des explications sur la clause disant que rien dans nos rapports avec l'Annam ne devra attenter à la dignité de la Chine.

L'orateur estime que la Chine entend par la conserver la suzeraineté sur l'Annam et voit dans cette disposition une source perpétuelle de conflits.

M. de Freycinet répond que la Chine a renoncé à la suzeraineté dès le 11 mai 1884. Elle a voulu seulement éviter que l'Annam puisse, ultérieurement, traiter avec elle, son ancienne suzeraine, ce qui serait une humiliation.

ORDRES DE BOURSE A TERME

PAIEMENT DES COUPONS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR TOUTES VALEUR

Ordres de Bourse au comptant

COURTAGE DE L'AGENT DE CHANGE

ROUBAIX, rue de l'Hospice, 5, ROUBAIX

MAISON FONDÉE EN 1872

Tous les jours, dépêches donnant les cours de la Bourse de PARIS 11033

PIN D'AUTRICHE DE MACK

Nous rappelons au personnes atteintes de rhumatismes, goutte et sciatique, que le « bain antirhumatismal de Mack » et les frictions de « Solution d'essence de Pin d'Autriche » constituent la médication la plus infaillible de leurs diverses affections. Envois *franco* brochure explicative par le directeur de la pharmacie d'Antin, 49, avenue d'Antin, Paris.

Dépôts spéciaux, chez MM. les pharmaciens ci-dessous : A Roubaix, MM. Coille, Grande-Place ; Constant, boulevard de Paris ; Couvreur, rue Neuve. 7,21 n.o.—11127

VICTOR HUGO Œuvres complètes édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8. — Prix : **345 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris. 10 ju 89 jt —12345

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 4 juillet.

Les fils fins sont de plus en plus délaissés ; ce n'est pas une nouvelle, mais il est bon de faire cette constatation et de faire remarquer, par opposition, que les tissus paraissent devoir entrer pour une grande part dans la fabrication de la prochaine *session*.

Les maisons qui n'avaient pas encore touché à cet article se mettent franchement à l'échantillonnage.

Voici quel a été le mouvement de la condition publique de Fourmies, pendant le mois de juin :

Total du mois. — Nombre d'opérations : 1.616 ; poids, 428.978 k. 20.

Laines peignées. — Nombre d'opérations : 983 ; poids, 194.212 k. 50.

Laines filées. — Nombre d'opérations : 633 ; poids, 234.766 k. 70.

Il a été fait, dans le courant de ce mois, 745 opérations de tirage.

PORT-ELIZABETH, 5 juin.

Les dépêches plus pacifiques d'Europe, reçues depuis notre dernier avis du 30 écoulé, ont provoqué une demande un peu plus active pour l'article. Des transactions assez importantes ont été conclues et ce sur la base des derniers cours renseignés. En Uitenhage snow white ou a fait 7 à 800 balles, en majeure partie marchandise moyenne de 1s. 2d. à 1s. 3d., extra choix payé 1s. 5d. à 1s 5 1/2d., fair bulk 1s. 3 1/2d. à 1s. 4d. Les country snow white ont eu la vente d'environ 150 balles marque Standard, très bonne marchandise, sèche et claire, de 1s. 2d. à 1s. 2 1/2d. et 80 à 70 balles, marchandise particulièrement sèche, mais en partie défectueuse, à 11 1/2d. Les country scours bien conditionnées ont été passablement recherchées et environ 6 à 700 balles ont changé de mains de 1 d. à 11 1/2d.

En fleeces les arrivages sont insignifiants ; on a fait environ 70 à 80 balles qualité moyenne de 6 3/4d. à 7d. et quelques petits lots, marchandise plutôt plus lourde, à 6 1/2. Les laines en suint Karoo longue soie restent recherchées pour le Canada ; quelques fortes parties ont été traitées à 6d. ou 6 1/2d. et environ 4 à 500 bal